



n° I-2021-03

République Française

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU PUY-DE-DÔME

INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Décisions du Président prises par délégation du Conseil d'administration

Séance du 22 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le 22 juin à 11 h 00,

le Conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme s'est réuni, en **session ordinaire**, au siège, 7 rue Condorcet à Clermont-Ferrand sous la présidence de Tony BERNARD, Président.

Date de convocation : le 14 juin 2021

Secrétaire de séance : François RAGE

Conseillers en exercice : 29

présents : 17

représentés et votants : 21

Membres titulaires présents :

- **en présentiel** : Tony BERNARD (avec le pouvoir de Cécile GILBERTAS), Hélène BOUDON, Nadine BOUTONNET (avec le pouvoir de Pascale BRUN), Sébastien GOUTTEBEL, Josiane HUGUET, Christine MANDON, Jean-Marc MORVAN (avec le pouvoir de Michel SAUVADE), Flavien NEUVY, Hervé PRONONCE (avec le pouvoir de Rodolphe JONVAUX), François RAGE et Christophe SERRE,

- **en visioconférence** : Stéphanie ALLÈGRE-CARTIER, Martine BONY, Florence LEBLOND, Serge MAFFRE, Jean-François MESSEANT et Cédric ROUGHEOL,

Membres titulaires absents et excusés : Pascale BRUN, Graziella BRUNETTI, Nathalie CARDONA, Jean-Paul CUZIN, Chantal FACY, Isabelle GAUTHIER, Cécile GILBERTAS, Rodolphe JONVAUX, Frédéric PILAUD, Sandrine ROUSSEL, Michel SAUVADE et Yannick VIGIGNOL.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Rapporteur : Tony BERNARD

Vu la loi n° 84-55 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de Gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la Fonction Publique Territoriale,

LE RAPPORTEUR AYANT PRÉALABLEMENT EXPOSÉ

Le détail des emplois créés en interne ainsi que pour les missions relatives à l'intérim et au remplacement est présenté, ci-après, en application de la délibération n° 2020-49 du 12 novembre 2020 relative aux délégations de compétences accordées par le Conseil d'administration au Président.

1. Emplois créés en interne :

➔ période du 16 mars 2021 au 17 mai 2021 ➔ 3 postes

A titre d'information, ces postes sont en catégorie C.

Grade	Catégorie	Nb de postes par grade	%
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 ^{ème} CLASSE	C	1	33 %
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2	67 %
	TOTAL	3	100 %

2. Service intérim :

→ période du 15 mars 2021 au 30 avril 2021 → 245 postes

A titre d'information, les postes les plus nombreux sont ceux de catégorie C avec 188 postes contre 38 en A et 19 en B.

La catégorie C est la plus représentée avec 76.73 %.

La filière technique est la plus représentée avec 62.04 %.

Filière	Nb de postes	%
FILIERE ADMINISTRATIVE	39	15.92 %
FILIERE TECHNIQUE	152	62.04 %
FILIERE MEDICO SOCIALE	51	20.82 %
FILIERE ANIMATION	2	0.82 %
FILIERE CULTURELLE	1	0.41 %
	245	100.00 %

GRADE/EMPLOI	CATEGORIE	NBRE DE POSTES PAR GRADES			
			CATEGORIE	POSTES	%
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	9			
ADJOINT D'ANIMATION	C	2			
ADJOINT TECHNIQUE	C	28			
AGENT D'ACCUEIL	C	3			
AGENT DE MAINTENANCE	C	2			
AGENT ADMINISTRATIF	C	2			
AGENT D'ENTRETIEN	C	1			
AGENT D'EXPLOITATION DES ROUTES	C	26			
AGENT GESTIONNAIRE COMPTABLE	C	1			
AGENT POLYVALENT	C	71			
AGENT SOCIAL	C	7			
ASSISTANT ADMINISTRATIF	C	10	CATEGORIE	POSTES	% 15.51
ASSISTANT ADMINISTRATIF	B	1			
ASSISTANT POLYVALENT	A	1			
ASSISTANT SOCIAL POLYVALENT	A	13	C	188	76.73
ASSISTANT TECHNIQUE	B	1	TOTAL	245	100
CHARGEÉ DE MISSION	A	3			
CONSEILLER	A	3			
CONSEILLER ECONOMIQUE ET SOCIAL	A	3			
CONSEILLER ECONOMIQUE ET SOCIAL ET FAMILIALE	A	1			
CONSEILLER TECHNIQUE	B	2			
CUISINIER	C	9			
GARDIEN	C	11			

Service intérim (suite) :

GRADE/EMPLOI	CATEGORIE	NBRE DE POSTES PAR GRADES
GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF	C	2
GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF	B	5
GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF	A	1
INFIRMIER	A	1
PSYCHOLOGUE	A	1
PUERICULTRICE	A	5
RESPONSABLE DOCUMENTAIRE	B	1
SECRETAIRE	C	2
SECRETAIRE	B	1
SECRETAIRE MEDICO SOCIALE	B	8
SECRETAIRE MEDICO SOCIALE	C	1
TRAVAILLEUR SOCIAL	A	5
TRAVAILLEUR SOCIAL ASE	A	1
VAGUEMESTRE	C	1
	TOTAL	245

3. Service remplacement :

➔ période du 13 février 2021 au 14 mai 2021 ➔ 32 postes

GRADE	CATEGORIE	NBRE DE POSTES P/GRADE	%	CATEGORIE	POSTES
FILIERE ADMINISTRATIVE					
ATTACHE PRINCIPAL	A	0			
ATTACHE TERRITORIAL	A	3	9%		
REDACTEUR TERRITORIAL	B	8	25%		
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1 ^{er} CLASSE	B	0			
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2 ^{ème} CLASSE	B	0			
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	14	44%		
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1 ^{er} CLASSE	C	0		A	3
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2 ^{ème} CLASSE	C	2	6%	B	8
				C	16
	TOTAL	27	84%	TOTAL	27

Service remplacement (suite) :

FILIERE TECHNIQUE				CATEGORIE	POSTES
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 ^{ème} CLASSE	C	0		C	0
ADJOINT TECHNIQUE	C	0			
	TOTAL	0		TOTAL	0

FILIERE MEDICO SOCIALE				CATEGORIE	POSTES
ATSEM	C	5	16%	C	5
	TOTAL	5		TOTAL	5

TOTAL GENERAL	32	100 %
----------------------	-----------	--------------

4. Informations diverses :**► Contrôle hiérarchisé des dépenses :**

Comme chaque année, la Paierie Départementale a procédé au contrôle hiérarchisé des dépenses de la collectivité.

Ce contrôle a pour finalité de concilier au mieux l'efficacité et la régularité de l'exécution des dépenses publiques, hors dépenses de personnel et opérations complexes (emprunts, marchés, opérations d'ordre).

Le compte rendu du Payeur Départemental fait état des éléments d'informations suivants sur l'exercice 2020 :

- sur les 1 363 lignes de mandats reçues ➔ 20 ont été rejetées (contre 8 en 2019 et 20 en 2018) ;
- sur un total de 553 lignes vérifiées ➔ 27 erreurs ont été constatées (13 en 2019 et 22 en 2018) dont 70 % concerne les opérations à risque suite à une anomalie qui a affecté l'ensemble des mandats de décharges d'activités de service d'un même bordereau. Le reste relève essentiellement d'insuffisances en matière de pièces justificatives sur des opérations à risque et d'autres achats.
- le délai global de paiement (délai qui s'écoule entre la date de réception de la facture et la date de sa mise en paiement par le comptable public) est de 12,66 jours contre 7,09 pour l'exercice 2019. Ce délai global de paiement doit être apprécié avec son taux de représentativité.

Le taux de représentativité mesure la proportion de mandats portant les dates de début et de fin du délai global de paiement. Pour être significatif, le taux doit être supérieur à 70 %. Il s'élève à 99,37 % (99,69 en 2019 et 99,02 en 2018).

Pour l'exercice 2020, le Payeur Départemental considère que la qualité du mandatement ressort normalement dégradée en raison d'une erreur localisée et non répétitive. Cela ne remet pas en cause la bonne dynamique qualitative développée jusqu'à présent.

Les délais de paiement se sont légèrement détériorés mais demeurent très courts au bénéfice des créanciers du Centre de Gestion.

Enfin, il souligne l' excellente mobilisation des équipes pendant la pandémie et notamment durant les phases de confinements où organisation et réactivité ont permis de gérer l'activité au mieux.

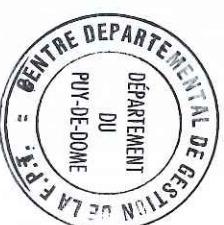
Décisions prises en matière de marchés publics :

Depuis la dernière réunion du Conseil d'administration en date du 16 mars 2021, quatre décisions d'attribution de marchés publics ont été prises. Ces portent sur les besoins en équipements suivants :

ligne d'achat	Prestations	Type de consultation	Attributaire	Montant	Durée / Notification
FOURNITURES	Fourniture et livraison d'ordinateurs portables commandes pour 5 à 10 unités	Procédure adaptée Accord-cadre à bons de commande pour 5 à 10 unités	ARESTE INFORMATIQUE 52 rue de Romagnat 63170 AUBIERE	Prix unitaire : 811,76 € HT Commande de 6 unités soit 4 870,56 € HT	De sa notification (16 avril 2021) jusqu'au 31 décembre 2021
FOURNITURES	Acquisition-maintenance de quatre copieurs	Achat direct	UGAP 86 rue Pierre Estienne 63057 CLERMONT-FERRAND CEDEX	11 564,78 € HT (Acquisition) Coût copie NB : 0,00227 € HT Coût copie Couleur : 0,02273 € HT	10 mai 2021
FOURNITURES ET PRESTATIONS DE SERVICES	Acquisition-maintenance d'un nouveau pare-feu	Procédure adaptée allégée	10 Allée Pierre de Fermat 63170 AUBIERE	4 447,00 € HT	29 avril 2021
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	Fourniture et installation d'un nouveau serveur	Procédure adaptée allégée	ABICOM 10 Allée Pierre de Fermat 63170 AUBIERE	16 991,00 € HT	10 mai 2021

Le Conseil d'administration prend acte de ces informations.

Le Président,



Tony BERNARD
Maire de Châteldon